

POLYFLOR VINYL FLOORING – Homogeneous Vinyl Flooring

POLYFLOR
EXTRA XL PUPOLYFLOR
MYSTIQUE PURPOLYFLOR
PALETTONE PURPOLYFLOR
PEARLAZZO PURPOLYFLOR
PRESTIGE PURPOLYFLOR
PRIMUS 2000 PURPOLYFLOR
ULTRA XL PU

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La mise en œuvre des revêtements de sol homogènes objectflor doit être effectuée conformément au DTU 53.2. Le support doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec. La pose doit être réalisée dans les règles de l'art.

La préparation du support et la mise en œuvre des différents produits et du revêtement de sol sont décisifs pour une utilisation optimale des revêtements de sol résilients ainsi que pour la préservation de leur aspect d'origine. Les fabricants respectifs fournissent toutes informations nécessaires relatives aux primaires, ragréages d'égalisation, sous-couches et colles. Leurs directives de mise en œuvre - en accord avec nos instructions de pose - sont les seules valables. L'utilisation des produits d'un **même fabricant** est recommandée.

Malgré des contrôles de qualité constants, d'éventuels défauts ne peuvent être totalement exclus. Avant la pose, vérifier donc que les éléments de revêtement proviennent tous du même bain, qu'ils correspondent au motif choisi et ne présentent pas de défauts. Après découpe et / ou mise en œuvre, les réclamations relatives aux imperfections visibles ne pourront pas être prises en compte.

2. CONTRÔLE ET PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être contrôlé et préparé de sorte qu'il soit conforme au DTU 53.2. Il doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec en permanence, résistant à la traction et à la compression et être exempt de fissures. La pose doit être réalisée dans les règles de l'art. En fonction du type de support, faire attention au taux d'humidité résiduelle admis et à d'éventuelles remontées d'humidité. Il est conseillé par objectflor que le taux d'humidité n'excède pas 2% avant la pose.

Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés, les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Un support à capacité d'absorption régulière et une surface plane sont les conditions d'obtention d'une pose impeccable. Avant la pose d'un revêtement PVC, il est recommandé d'appliquer un ragréage d'égalisation.

Dans le cas d'un sol avec chauffage intégré, observer les réglementations en vigueur. La température en surface du revêtement ne doit pas excéder 27°C. Éteindre le chauffage au sol 48 heures avant la pose et le remettre 48 heures après la pose.

3. POSE DES REVÊTEMENTS DE SOL HOMOGÈNES

La pose doit être réalisée dans les règles de l'art, conformément au DTU 53.2. Le support doit être contrôlé et préparé de sorte qu'il soit conforme au DTU 53.2. Les conditions climatiques doivent être impérativement respectées : température au sol 15°C minimum, température de l'air ambiant de 18°C minimum et 65% maximum d'humidité relative de l'air.

Le revêtement de sol et les produits de pose devront être acclimatés au local pendant les 24 heures précédant la pose. Vérifier que les conditions climatiques restent constantes pendant toute la durée de prise de la colle.

MISE EN ŒUVRE D'UN REVÊTEMENT PVC EN DALLES

Pour un minimum de découpes, la surface à revêtir devra être mesurée afin de décider de la meilleure disposition. Ensuite, tracer un axe au cordeau, puis sa perpendiculaire, en fonction de la disposition choisie précédemment. Les dalles seront posées «en escalier» dans le lit de colle. Veiller à éviter tout «décalage».

Les dalles peuvent être installées avec ou sans soudure à chaud suivant les règles de la NF UPEC mais nous recommandons de les souder pour suivre les règles de pose internationales ainsi que celles d'objectflor.

MISE EN ŒUVRE D'UN REVÊTEMENT PVC EN LÉS

Pour éviter toute irrégularité de couleur à l'intérieur d'une même pièce, les lés de revêtement devront être coupés l'un après l'autre sur le même rouleau. Avant la pose, les bords du revêtement devront être coupés. La découpe des bords s'effectue au cutter (lame trapèze) ou mécaniquement, à l'aide de l'appareil adapté. Rabattre le lé sur la moitié de sa longueur, appliquer la colle puis afficher le lé dans le lit de colle.

L'application de la colle sera effectuée avec une spatule dentelée, conformément aux directives du fabricant. Respecter le temps de gommage prescrit, le revêtement de sol sera affiché dans le lit de colle, marouflé avec un cylindre de marouflage.

Après env. 45 à 60 minutes (en fonction des conditions climatiques), procéder à un nouveau marouflage énergétique au cylindre.

Respecter le temps de séchage nécessaire de la colle avant d'utiliser le local.

SOUDAGE DES JOINTS

Les chanfreins des revêtements de sols homogènes objectflor devront faire l'objet d'un soudage thermique ou chimique. Celui-ci devra intervenir au minimum 24 heures après le collage. Pour le soudage à chaud, les chanfreins devront être chanfreinés à l'aide de l'appareil adapté. Utiliser dans ce but une lame de chanfreinage d'env. 3,4 mm d'épaisseur. La profondeur idéale de rainurage sera des 2/3 du revêtement de sol/de la couche d'usure.

L'apport de cordon de soudure se fera avec une soudeuse manuelle équipée d'une buse de soudage rapide par température d'environ 200 à 250°C ou à l'aide d'un chariot à souder automatique. Après refroidissement, agrafer la surface du joint au couteau quart de lune en deux fois.

Pour plus d'informations, contacter notre Service Technique. Respecter nos Instructions de nettoyage et d'entretien!

Respecter les fiches techniques des produits utilisés, les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.